

École des Pionniers-de-Maillardville



1618 Patricia Ave
Port Coquitlam, C.-B. V3B 4A8

604-552-7915 ecole_pionniers@csf.bc.ca
pionniers.csf.bc.ca



Politique d'absences pour les cours du Programme du diplôme IB (2018/19)

Préambule

Le Programme du diplôme IB a pour objectif de former des élèves qui ont une excellente base de connaissances variées et approfondies et qui s'épanouissent sur les plans physique, intellectuel, émotionnel et éthique. Le Programme IB exige une implication et un engagement supplémentaire par rapport au programme régulier de la Colombie-Britannique.

La participation aux cours du Programme du diplôme IB n'est pas obligatoire et dépend du respect du contrat signé par l'élève qui s'engage à « participer à des activités hors-horaire occasionnelles et faire preuve d'un comportement responsable et éthique selon les attentes de chaque cours ». Une de ces attentes est **la présence régulière en classe** et il est attendu que l'élève se présente à tous ses cours comme à toute activité d'apprentissage.

Il arrive toutefois que, pour des raisons variées, des élèves doivent s'absenter d'un cours. Ces absences peuvent avoir pour conséquence de nuire au développement académique et peuvent avoir une incidence directe sur l'organisation du programme d'études, notamment en regard des reprises d'évaluation et l'éventuelle difficulté d'assurer le nombre minimal d'heures d'instruction exigées par l'IB, soit au moins 240 heures d'instruction pour un cours au niveau supérieur et 150 heures pour un cours au niveau moyen.

En résumé, la présente politique vise à encadrer les absences qui sont prévisibles autant que celles qui ne le sont pas. Elle rappelle aux parents leur obligation d'informer l'école ; elle précise les critères qui permettent de contrôler les motivations des absences ; elle établit les procédures à suivre le cas échéant. Plus particulièrement, la politique cherche à minimiser l'impact académique de l'absence de l'élève : a) avant le départ, en engageant l'élève dans la planification d'un programme d'activités d'apprentissage pour atténuer le retard sur sa progression et celle de ses pairs ; b) en déterminant les modalités de rattrapage ou de reprise d'examens au retour.

Finalement, le non-respect de cette politique entraînera un retrait involontaire du cours IB dont il est question.

École des Pionniers-de-Maillardville



1618 Patricia Ave
Port Coquitlam, C.-B. V3B 4A8

604-552-7915 ecole_pionniers@csf.bc.ca
pionniers.csf.bc.ca



Définition d'une absence

Une absence se définit comme manquer plus de 30 minutes d'un ou de plusieurs cours ce qui entraîne des réaménagements d'apprentissages ou des reprises d'évaluation. Ce genre d'absence peut être prévu ou imprévu. **Peu importe la nature de l'absence, une accumulation de ces dernières qui baisse les heures d'instruction par cours en-dessous du minimum exigé par l'IB nécessitera un retrait du/des cours IB en question.**

Absence imprévue

Elle est causée par un événement imprévu et involontaire (maladie, accident, situation familiale, etc.) Ces absences sont justifiées tant que les conditions suivantes sont respectées :

- Elle doit être signalée par les parents la journée même au secrétariat.
- Au retour de l'élève, un billet justificatif pourrait être demandé par le coordonnateur du Programme du diplôme.
- Lorsqu'une évaluation est manquée celle-ci doit être reprise selon les modalités prévues par l'enseignant du cours. **Une absence à une évaluation pour laquelle il n'y a aucune justification entraînera une note de « 0 »**
- Plus de trois absences sans justification mèneront à un avertissement du type 3 selon la Politique d'acceptation et continuation pour les cours du Programme IB.
- Il est important de préciser que **tout élève absent est responsable, dès son retour, de vérifier auprès de ses enseignants ce qui a été manqué et de se rattraper de la meilleure façon possible.**
- Des preuves écrites de ce processus pourraient être demandées par le coordonnateur du Programme du diplôme.

Absence prévue

Elle est causée par un événement prévu et volontaire. Malgré le fait que la rigueur du Programme du diplôme exige une présence régulière nous reconnaissons que certaines activités

École des Pionniers-de-Maillardville



1618 Patricia Ave
Port Coquitlam, C.-B. V3B 4A8

604-552-7915 ecole_pionniers@csf.bc.ca
pionniers.csf.bc.ca



comme la pratique d'un sport d'élite ou d'une activité artistique de haut niveau, ou la participation à une activité valorisant la francophonie peuvent être justifiées. **Il est à noter que l'élève assumera toute responsabilité concernant les retombées négatives sur le plan scolaire et des conséquences éventuelles sur ses résultats.** Ces absences sont motivées et ne sont pas sujettes à un suivi disciplinaire tant que les conditions suivantes sont respectées :

- L'absence doit être signalée par les parents au coordonnateur IB au moins deux semaines avant le départ.
- Au moins une semaine avant le départ, l'élève doit faire le tour de ses enseignants pour inventorier les évaluations et les apprentissages qu'il aura à récupérer au retour. Des preuves écrites de ce processus seront demandées par le coordonnateur afin de réduire autant que possible l'impact négatif de l'absence prolongée.
- **L'élève est entièrement responsable, dès son retour, de vérifier auprès de ses enseignants ce qui a été manqué et de se rattraper de la meilleure façon possible.**
- Lorsqu'une évaluation sera manquée celle-ci devra être faite avant ou après l'absence selon les modalités prévues par l'enseignant du cours. **Une absence à une évaluation pour laquelle il n'y a aucune justification entraînera une note de « 0 »**